

Contribution du « groupe accessibilité du Niortais »
représenté par des personnes en situation de handicap au sein de l'association
APF-France-Handicap (délégation des Deux-Sèvres)
171 avenue de Nantes BP 8519 79025 NIORT cedex 9
05 49 73 52 14 dd.79@apf.asso.fr

Dossier suivi par Marc Fleury

- places de stationnement handi : 5 actuellement côté Ouest (2 dans couloir taxi et 3 dans parking payant)

Nous demandons le maintien au minimum de ces 5 places et qu'elles ne soient pas situées avec les dépose minute dans le but qu'elles ne soient pas illégalement occupées.

- cheminement actuel près de la gare : nombreuses zones en dévers y compris sur les trottoirs et nombreuses bordures hautes à contourner. Revêtements bitumés.

Demande : supprimer tous les dévers, bannir absolument les zones pavées et laisser à minima un cheminement carrelé ou facilitant le déplacement des PMR et fauteuils roulants.

Même constat et demande pour le cheminement gare-centre hospitalier

- entrée Est de la gare :

actuellement sur le parking longue durée, présence de 2 places handi et d'un plan incliné pour descendre sous les quais mais ensuite on est en face d'escaliers pour remonter au niveau des quais ce qui rend ce parking et cette entrée Est inutilisable pour les personnes en situation de handicap.

Demande que ces places soient reportées côté Ouest, unique entrée utilisable par tous, contrairement à la réponse apportée à la contribution 31.

- Améliorer le multimodal et l'utilisation des transports en commun.

Actuellement, les PMR peuvent bénéficier de l'aide d'agents SNCF uniquement pour le transfert train vers cars SNCF

Demande qu'un service de ce genre soit possible pour transferts trains/ bus urbains ou départementaux, par exemple en étendant le service « ambassadeurs » de la CAN.